

Fonction publique, Éducation nationale : L'heure est à la mobilisation !



Tous les syndicats de la Fonction publique appellent à l'action pour défendre nos droits et nos salaires contre les attaques du gouvernement, et faire entendre nos revendications pour nos métiers et nos services publics.

Le gouvernement Barnier et son ministre de la Fonction publique G. Kasbarian veulent :

- ✘ bloquer le point d'indice et donc **geler nos salaires** pour 2024 et 2025,
- ✘ **supprimer la GIPA** (garantie individuelle de pouvoir d'achat, versée aux agents dont les salaires ont moins augmenté que les prix sur 4 ans),
- ✘ **diminuer les indemnités journalières** qui remplacent notre salaire lorsque nous sommes en arrêt maladie,
- ✘ nous imposer **trois jours de carence** (c'est-à-dire trois jours sans indemnité) au début de **chaque arrêt maladie**.

Le ministre veut aussi reprendre certaines mesures du projet de loi Guérini, notamment :

- ✘ des mesures pour **faciliter les licenciements**,
- ✘ la généralisation des **primes « au mérite »**, qui évitent des hausses de salaires pour tous les personnels, favorisent la concurrence entre eux, et donnent à nos hiérarchies un pouvoir arbitraire sur nos revenus.

À l'inverse, nos organisations syndicales sont unanimes pour demander :

- ✓ une **hausse des moyens** et des **créations d'emplois**,
- ✓ l'**augmentation** de la valeur du point d'indice pour 2024 et les années suivantes,
- ✓ une **hausse générale des salaires** à travers la refonte des grilles indiciaires,
- ✓ des mesures pour l'**égalité salariale** entre les femmes et les hommes, et pour la **titularisation** des précaires,
- ✓ l'abandon de toutes les mesures issues du **projet Guérini**.

Jeudi 5 décembre : toutes et tous en grève et en manifestation !

Sept syndicats appellent à se mettre en grève et manifester dans tout le pays le 5 décembre (CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC, FA-FP).

Nous devons répondre massivement à cet appel
pour montrer notre détermination au gouvernement,
et pousser tous nos syndicats à poursuivre le mouvement **jusqu'à la victoire !**

Et dans l'Éducation nationale ?

Le gouvernement prévoit :

- ✘ **Encore 4000 suppressions de postes** l'année prochaine,
- ✘ Le maintien du « **choc des savoirs** », dont les groupes de niveaux au collège,
- ✘ La poursuite **du lycée et du Bac version Blanquer** (seul changement envisagé : une épreuve de mathématiques en fin de Première, qui promet un nouveau bricolage et de nouvelles inégalités entre élèves...),
- ✘ La reprise de la réforme Attal des **concours** et de la **formation** des enseignants, au lieu d'écouter les propositions des syndicats et des associations disciplinaires.

À l'inverse, nous revendiquons :

- ✔ **des créations de postes** d'enseignants, d'AED, d'AESH, de personnels médico-sociaux...
- ✔ **la baisse du nombre d'élèves par classe**, des moyens pour permettre davantage de dédoublements et des heures de soutien,
- ✔ la révision de **l'organisation du lycée et du Bac** pour arrêter les dégâts des réformes Blanquer.



Une caisse de grève à Balzac!



Lors de l'heure syndicale du 12 novembre, nous avons décidé de lancer une caisse de grève. Elle vise à aider financièrement les grévistes, avec deux objectifs :

- ✊ permettre la **participation la plus large** au mouvement, y compris parmi les personnels qui ont les plus petits salaires ;
- ✊ nous aider à **tenir dans la durée**, sachant qu'une ou deux journées de grève ne suffisent pas pour gagner.

Nous avons confié la gestion de cette caisse à *[collègues mandatés en heure syndicale]*.

Pour remplir la caisse de grève, nous aurons plusieurs possibilités, parmi lesquelles :

- € Organiser des collectes, par exemple en distribuant des tracts à la gare ou au marché, ce qui permet en même temps de faire connaître nos arguments et revendications.
- € Solliciter nos connaissances qui ne travaillent pas dans la Fonction publique, mais peuvent se sentir solidaires de notre mouvement.
- € Contribuer nous-mêmes lorsque la grève tombe un jour où nous ne travaillons pas au lycée.

Pour la partager, nous avons convenu de reprendre les principes déjà mis en œuvre les années précédentes :

- ✊ Verser une aide au moment où l'employeur effectue la retenue sur salaire, pour toute journée de grève s'inscrivant dans nos revendications.
- ✊ Donner davantage aux personnels ayant les salaires les plus bas (selon l'indice), à ceux qui ont un emploi précaire (CDD) et ceux qui ont des enfants à charge.